

SESSION D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION, ORIENTATION ET PARCOURS SCOLAIRE

France PICARD, professeure, Fondements et pratiques en éducation – Université Laval ; Nathalie THIBAUT, conseillère pédagogique – Cégep régional de Lanaudière à Joliette

RÉSUMÉ

L'orientation scolaire et professionnelle (OSP) est un processus qui se déroule tout au long de la vie. Toutefois, des enjeux de divers ordres se posent au moment de la transition secondaire-collégial. L'entrée au collégial constitue un palier important de différenciation des parcours scolaires. Elle requiert une décision de l'élève quant à son choix scolaire et professionnel. En outre, les études supérieures représentent le plus souvent, pour l'étudiante ou l'étudiant, la voie d'accès aux emplois hautement qualifiés et, pour une nation, un enjeu de développement socioéconomique de premier plan par la scolarisation de la population. Dans un tel contexte, pourquoi donc se limiter à l'étude de l'OSP à la session d'accueil et d'intégration (SAI) dans les collèges?

En 1993, le renouveau pédagogique au collégial a été l'occasion de rappeler que l'orientation faisait partie intégrante des responsabilités éducatives de cet ordre d'enseignement (MESS, 1993). Des mesures touchant l'OSP se sont ajoutées à celles déjà offertes dans les services réguliers d'orientation. La SAI était du nombre. À l'origine, elle visait à pallier les difficultés éprouvées par certains étudiants et étudiantes, soit sur le plan scolaire (ex. : faible moyenne générale au secondaire, absence de cours de mathématiques ou de sciences) ou vocationnel (indécision scolaire et professionnelle). Aujourd'hui, les formules de SAI se sont diversifiées en réponse aux besoins multiples et contemporains de la population étudiante¹.

Près de vingt ans se sont écoulés depuis l'implantation de la SAI et aucune analyse de ses retombées n'a été effectuée. La présente recherche², menée en collaboration avec 21 professionnelles et professionnels de la SAI, visait à remplir ce fossé. Ses objectifs étaient notamment les suivants : 1) mieux cerner le profil des étudiantes et étudiants inscrits au volet « orientation » de la SAI³, 2) décrire leur parcours d'orientation durant la première session au collège et 3) répertorier les mesures d'OSP qui y sont implantées ainsi que leurs effets sur l'orientation des jeunes (indécision). Cet article rend compte des résultats préliminaires portant sur la cohorte étudiante de l'automne 2009.

1. VOUS AVEZ DIT RECHERCHE COLLABORATIVE?

Les pratiques d'OSP à la SAI n'avaient jamais été répertoriées et constituaient une boîte noire au-delà de l'enceinte du collège. Pour connaître ces pratiques, nous avons opté pour une recherche collaborative (Desgagné, 2007). Celle-ci se fonde sur la reconnaissance des savoirs d'expérience développés par les professionnelles et professionnels, et met en place les conditions propices à l'établissement d'un rapport de réciprocité « chercheur-praticien ». Un de nos objectifs consistait à cerner ces pratiques favorisant

1. L'auteure décrit les formules de SAI dans une capsule diffusée sur le site Web interactif du Carrefour de la réussite [<http://www.lareussite.info/?cat=85>]. Billet intitulé *Suite des travaux de recherche portant sur l'orientation à l'arrivée au collégial*, rédigé par Nathalie Thibault le 11 février 2011.

2. Elle a été subventionnée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Nous tenons à remercier chaleureusement les membres de l'équipe de recherche ainsi que les professionnelles et professionnels des collèges qui ont collaboré à sa réalisation.

3. Cette formule correspond au « programme » 081.A1.

l'OSP des étudiantes et étudiants en accueil et intégration. Les professionnelles et professionnels ayant participé à la recherche (conseillers d'orientation, aides pédagogiques individuels, conseillers pédagogiques ou enseignants) sont des intervenantes et intervenants de premier plan de la SAI en ce qui touche tant l'animation d'ateliers d'orientation dans les groupes-classes, la coordination et l'organisation scolaire que l'encadrement des étudiantes et étudiants.

Quelles ont été les modalités de collaboration? Ces professionnelles et professionnels ont distribué un questionnaire à deux groupes-classes de leur collège, soit celui de la SAI – volet « orientation » – et le groupe de comparaison composé d'étudiantes et d'étudiants qui en étaient à leur toute première session au collège et dont la moyenne générale au secondaire était relativement semblable à celle de leurs homologues de la SAI. Ce questionnaire a été soumis au début et à la fin de la session d'automne 2009⁴ et visait à cerner le profil étudiant ainsi que le parcours d'orientation (évolution de l'indécision). Les professionnelles et professionnels ont reçu un compte rendu de ces données de recherche, présentant un portrait de la situation de leur établissement et son positionnement par rapport aux autres collèges.

Ensuite, ils ont pris part à une entrevue téléphonique ainsi qu'à des groupes focalisés dans quatre régions: Centre-du-Québec, Montréal, Québec et Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces entretiens avaient pour objectif de répertorier les conditions éducatives ainsi que les pratiques d'OSP mises en œuvre à la SAI dans leur collège. Leurs observations et réflexions, tant le retour sur leurs propres pratiques que les échanges avec leurs collègues, jumelées au portrait descriptif des données récoltées précédemment, ont servi à alimenter l'analyse de l'efficacité des pratiques d'OSP et la diffusion de pratiques porteuses. Les premières conclusions de la recherche leur ont été présentées sur plateforme électronique. Ils ont eu l'occasion de s'approprier ces résultats et, le cas échéant, de s'engager dans la consolidation ou la transformation de leur pratique.

1.1 La lutte contre l'indécision : quel est le rôle des collègues ?

Notre étude s'inspire du cadre conceptuel de Chickering et Reisser (1993), qui ont souligné les besoins de développement psychosocial des jeunes adultes et le rôle des collègues et des universités à cet égard.

L'un des sept vecteurs de développement psychosocial a trait au développement des buts. C'est ce qui se rapproche le plus de notre objet d'étude. Il se définit par le passage d'un état marqué soit par l'indécision scolaire et professionnelle, la manifestation de champs d'intérêt multiples, désordonnés et non fondés, soit par l'absence d'engagement dans une cause, vers la clarté du choix professionnel, l'engagement dans des activités délimitées, soutenues et gratifiantes ainsi qu'envers les membres de son réseau social.

Comme l'illustre la figure 1, ces auteurs postulent que la mise en place de conditions éducatives favorables dans l'environnement du collège contribue au développement psychosocial des étudiantes et étudiants, y compris les buts.

4. Au début de la session, 973 étudiantes et étudiants, dont 506 dans le groupe de la SAI et 467 dans le groupe de comparaison, ont rempli le questionnaire. À la fin de la session, le nombre était de 730, dont 351 en SAI et 379 dans le groupe de comparaison.

FIGURE 1

MODÈLE CONCEPTUEL DE CHICKERING ET REISSER (1993)	
Sept vecteurs de développement psychosocial	Sept conditions éducatives dans l'environnement du collège
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des compétences - Gestion des émotions - De l'autonomie à l'interdépendance - Maturité dans les relations interpersonnelles - Développement identitaire - Développement des buts - Développement de l'intégrité 	<ul style="list-style-type: none"> - Clarté des objectifs et cohérence dans leur mise en application - Taille du collège - Qualité des relations étudiants-professeurs ou professionnels - Curriculum adapté aux acquis des étudiants, à leur style d'apprentissage et aux vecteurs de développement - Qualités pédagogiques de l'enseignement - Intégration de l'étudiant au collège - Collaboration entre les professionnels des services aux étudiants et les professeurs

2. SAI OU FILIÈRES RÉGULIÈRES : EXISTE-T-IL DES DIFFÉRENCES PARI LA POPULATION ÉTUDIANTE ?

Exception faite des indicateurs de l'éducation qui dévoilent la composition de la population étudiante de SAI selon le genre et les taux de diplomation (Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, 2004), peu de données permettent de cerner les caractéristiques socioéconomiques et scolaires de cette population et de mesurer en quoi elles ressemblent à celles des personnes qui accèdent au collège par les filières régulières (programmes préuniversitaires ou techniques) ou s'en distinguent. Un résumé des caractéristiques de la population étudiante à la SAI⁵ est présenté au tableau 1. En voici les grandes lignes.

2.1 Une émigration au collège

Environ 45 % des étudiantes et étudiants de SAI ont un père dont le plus haut niveau de scolarité est le primaire ou le secondaire; le pourcentage s'établit à 41 % pour la mère. Ces proportions sont supérieures à celles du groupe de comparaison (respectivement 38 % et 35 %). Un premier constat se dégage: les étudiantes et étudiants de SAI contribuent à accentuer l'hétérogénéité de la population étudiante au collégial. Être le premier de sa lignée à fréquenter l'enseignement équivaut à découvrir par soi-même, ou à l'aide des pairs ou des enseignants, les exigences nouvelles du métier étudiant ainsi que la culture de l'enseignement collégial. Ils sont susceptibles de vivre une expérience analogue à celle que décrivait Fernand Dumont dans *Récit d'une émigration*. Pour eux, l'enjeu ne se limite pas à choisir un programme d'études ou une carrière. Il consiste aussi à se construire une nouvelle identité sociale fondée sur la conciliation des éléments culturels propres à chaque groupe d'appartenance: la famille et le collège (Baugnet, 1998). À l'opposé, ceux dont les parents ont déjà fréquenté le collège ou l'université s'y sentent un peu comme des poissons dans l'eau (Dandurand et Fournier, 1979).

5. Les résultats sont présentés dans une capsule diffusée sur le site du Carrefour de la réussite : https://www1.sites.fse.ulaval.ca/fichiers/site_cso2300_h11/documents/presenter.

TABLEAU 1

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DE SAI AU REGARD DU GROUPE DE COMPARAISON (RÉSULTATS STATISTIQUEMENT SIGNIFICATIFS), AUTOMNE 2009		
FACTEUR MESURÉ	RÉSULTAT OBSERVÉ	ANALYSE STATISTIQUE
Scolarité des parents	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants de SAI ont, dans une plus forte proportion, des parents dont le plus haut niveau de scolarité atteint est le primaire ou le secondaire. - En corollaire, les étudiants du groupe de comparaison sont davantage issus d'une famille dont les parents ont fréquenté le cégep ou l'université. 	Scolarité du père : $\chi^2(4) = 19,74^{***}$ Scolarité de la mère : $\chi^2(4) = 15,49^{**}$
Programme fréquenté au secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Une proportion supérieure d'étudiants de SAI a fréquenté : <ul style="list-style-type: none"> - l'enseignement régulier, - l'éducation des adultes, - un programme de formation professionnelle au secondaire. - Les étudiants du groupe de comparaison ont davantage suivi les programmes à vocation particulière. 	$\chi^2(1) = 8,90^{**}$ $\chi^2(1) = 4,27^*$ $\chi^2(1) = 4,88^*$ $\chi^2(1) = 11,65^{***}$
Difficultés scolaires au secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants de SAI ont connu plus de difficultés au secondaire tels : <ul style="list-style-type: none"> - le redoublement d'un ou de plusieurs cours, - le redoublement d'une année d'études, - l'interruption des études avant le collégial, - l'accès au collégial sans DES (6 unités manquantes). 	$\chi^2(1) = 29,80^{***}$ $\chi^2(1) = 7,72^{**}$ $\chi^2(1) = 9,26^{**}$ $\chi^2(3) = 16,96^{***}$

Source: PICARD, BOUTIN et SKAKNI, 2010, p. 34-38.

* $p < 0,05$ ** $p < 0,01$ *** $p < 0,001$

2.2 Divers chemins mènent à Rome...

La très grande majorité des étudiantes et étudiants de notre enquête ont fréquenté l'enseignement régulier au secondaire, mais le pourcentage est significativement plus élevé dans le groupe de la SAI (85 % contre 77 % dans le groupe de comparaison). Par ailleurs, les étudiantes et étudiants de la SAI ont fréquenté l'éducation des adultes (9 %) ainsi que l'enseignement professionnel (3 %) dans de plus fortes proportions que leurs homologues du groupe de comparaison (respectivement 5 % et 1 %). Toutefois, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter des programmes à vocation particulière : sport-études, musique-études, éducation internationale (23 % contre 14 %).

2.3 ... mais après certains détours

Environ les deux tiers de la population étudiante de SAI n'ont jamais connu d'échec au secondaire. Ce phénomène souligne un hiatus entre le profil étudiant actuel de la SAI et les objectifs du dispositif initial, au moment du renouveau au collégial. Certes, la SAI regroupe

une proportion significativement plus importante d'étudiantes et d'étudiants ayant connu un parcours chaotique au secondaire, mais tel n'est toujours le cas et ils ne sont pas les seuls dans cette situation.

Les étudiantes et étudiants de SAI ont davantage redoublé un ou plusieurs cours au secondaire (36 % contre 20 %) ou une année complète d'études (9 % contre 5 %), interrompu leurs études avant l'entrée au collège (11 % contre 6 %) ou accédé au collégial sans diplôme d'études secondaires (DES) (8 % contre 2 %). Ces différences significatives enregistrées avec le groupe de comparaison laissent entrevoir des besoins particuliers d'orientation. Choisir un programme d'études malgré l'échec en tenant compte des exigences d'admission (ex. : préalables, contingentement) ou renouer avec un projet d'études laissé en plan en surmontant un rapport négatif à l'école constituent des défis de taille dans le processus d'OSP.

Le destin scolaire des jeunes qui ont éprouvé des difficultés au secondaire n'est pas définitivement scellé à 17 ou 18 ans. La faible scolarité des parents n'est pas non plus un frein inéluctable à l'accès à l'enseignement supérieur, comme l'ont montré plusieurs études canadiennes (Kamanzi et collab., 2010) et américaines (Pascarella et Terenzini, 2005). Le personnel du collège peut contribuer à la résilience de ces étudiantes et étudiants et au développement de leur sentiment d'appartenance à l'établissement. Les interactions quotidiennes et le regard que pose sur eux le personnel du collège peuvent contribuer à livrer le message qu'ils ont « leur » place au collège et peuvent réussir leurs études.

3. L'INDÉCISION: UN MAL INCURABLE?

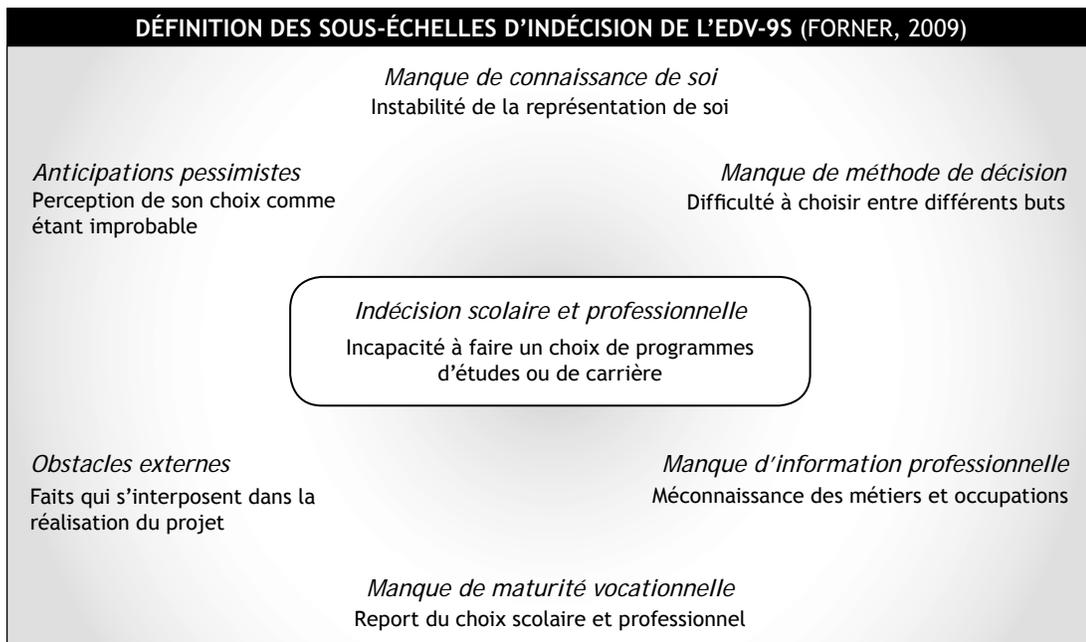
Le volet « orientation » de la SAI est offert aux étudiantes et étudiants indécis. Par conséquent, on pouvait s'attendre à y enregistrer des taux plus élevés d'indécision scolaire et professionnelle. Par exemple, au début de la session, 18 % d'entre eux n'ont aucune idée précise quant à leur programme d'études et 20 % quant à leur future occupation. Dans le groupe de comparaison, les pourcentages sont respectivement de 8 % et de 12 %. L'enjeu de cette recherche ne consistait pas à diagnostiquer le niveau d'indécision à l'arrivée au collégial. Il importait plutôt de cerner les parcours d'orientation : les étudiantes et étudiants soumis aux dispositifs d'OSP à la SAI présentent-ils une atténuation de leur indécision au terme de la session ? À cette fin, nous avons utilisé l'Épreuve de décision vocationnelle, forme scolaire (EDV-9S), de Forner (2009), comportant deux échelles d'indécision et six sous-échelles qui sont des sources possibles d'indécision (figure 2).

Quatre énoncés décrivent l'indécision scolaire et professionnelle :

1. Je suis définitivement fixé, je pense à une voie de formation (activité) et une seule.
2. Je pense à une voie de formation (activité), mais je ne suis pas définitivement fixé.
3. J'envisage plusieurs voies de formation (activités).
4. Je n'ai aucune idée précise sur ma future formation (activité).

Pour illustrer le parcours d'orientation, nous avons vérifié si l'indécision scolaire et professionnelle avait connu une amélioration, une stabilité ou une détérioration entre le début et la fin de la session. Une amélioration de trois points se rapportait au choix de l'énoncé 4 en début de session et de l'énoncé 1 en fin de session, et vice-versa en ce qui touche une détérioration de trois points. Une amélioration de deux points consistait à passer de l'énoncé 4 à l'énoncé 2 ou de l'énoncé 3 à 1, et ainsi de suite. La stabilité se définissait par le fait d'opter exactement pour la même réponse au début et à la fin de la session, peu importe le niveau choisi sur l'échelle.

FIGURE 2



Les résultats indiquent des différences statistiquement significatives entre les deux groupes en ce qui concerne l'indécision scolaire et professionnelle (figures 3 et 4). Dans le groupe de la SAI, une proportion plus grande d'étudiantes et d'étudiants ont connu une amélioration de l'indécision scolaire et professionnelle au cours de la session, alors que la stabilité caractérise leurs homologues du groupe de comparaison. Enfin, une plus forte proportion d'étudiantes et d'étudiants de la SAI ont enregistré une détérioration de deux ou trois points sur ces plans, entre le début et la fin de la session, mais le groupe de comparaison est davantage affecté par une détérioration d'un point durant le même laps de temps.

FIGURE 3

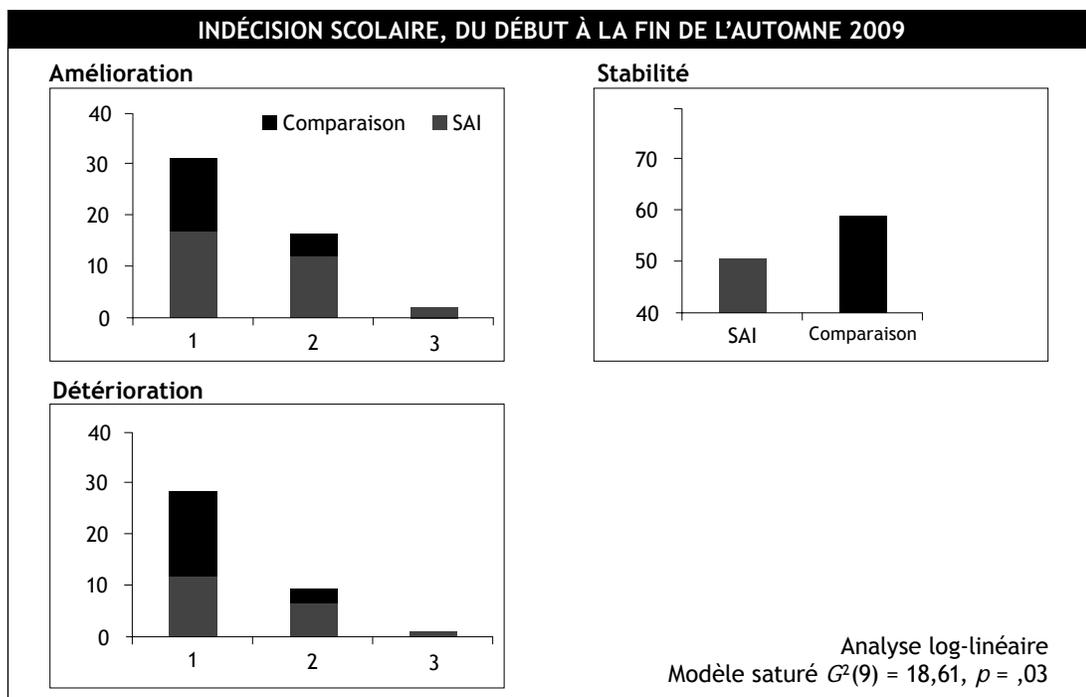
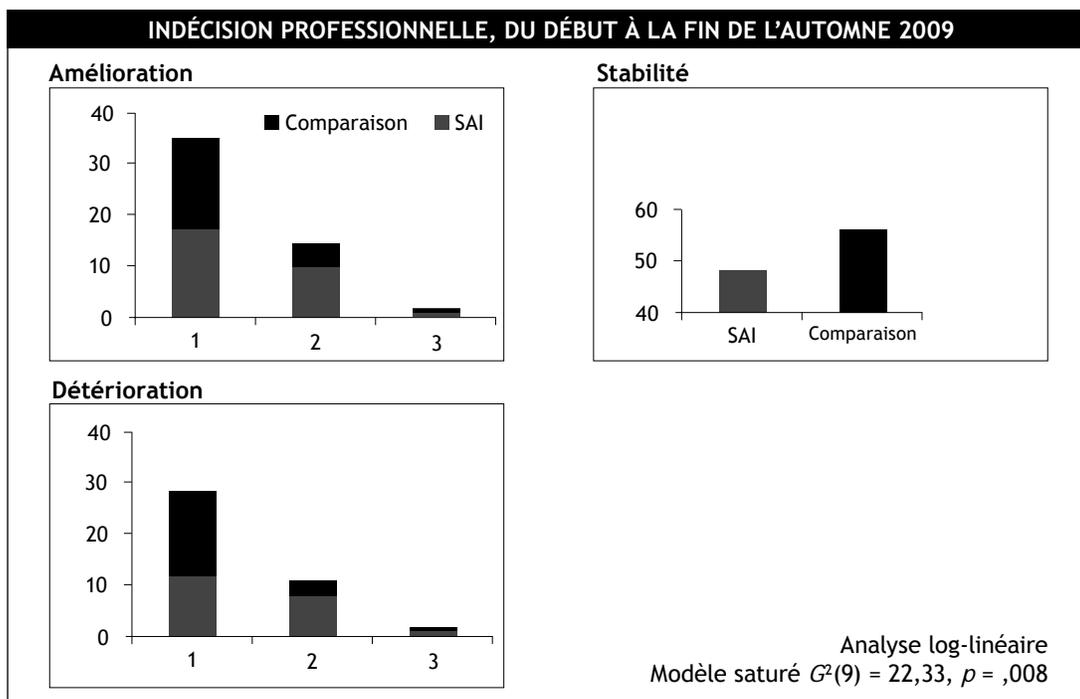


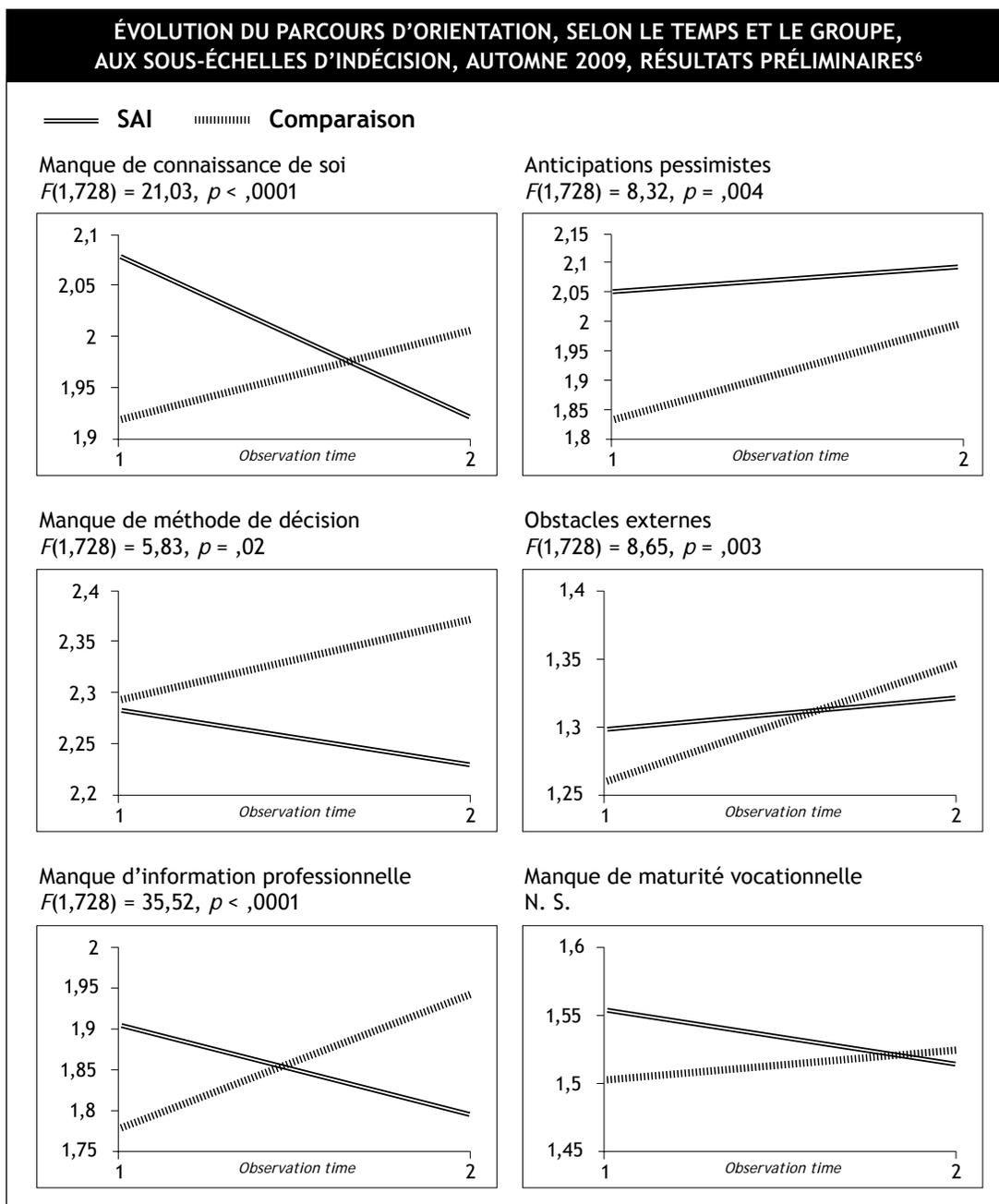
FIGURE 4



Examinons maintenant les six sous-échelles d'indécision (figure 5). Il est à noter que, comme il s'agit d'indécision, l'augmentation du score moyen à la fin de la session (pente ascendante) correspond à une détérioration. Inversement, la diminution du score moyen (pente descendante) équivaut à une amélioration. Sur le plan du manque de connaissance de soi, de méthode de décision et d'information professionnelle, une amélioration est observée dans le groupe de la SAI, alors que le groupe de comparaison connaît une détérioration. Les anticipations pessimistes s'accroissent pour les deux groupes, mais de façon moins marquée pour la SAI. Une détérioration des obstacles externes a été enregistrée dans le temps pour les deux groupes. Enfin, aucune différence n'a été enregistrée dans le temps ni selon le groupe à la sous-échelle du manque de maturité vocationnelle.

En règle générale, des améliorations sont notées dans le groupe de la SAI sur le plan de l'indécision et ses sources (les six sous-échelles), mais la stabilité ou la détérioration ont été davantage enregistrées dans le groupe de comparaison. Compte tenu des mesures d'OSP mises en place dans le volet « orientation » de la SAI, de telles améliorations de l'indécision étaient attendues pour ce groupe. Toutefois, nous ne nous attendions pas à enregistrer autant de détérioration dans le groupe de comparaison. À l'instar de l'arrêt d'un programme d'entraînement physique dont les effets bénéfiques s'estompent en période d'inactivité, le fait de délaissier les démarches d'orientation à l'arrivée dans un programme technique ou préuniversitaire a semblé conduire à un regain des sources d'indécision en particulier. Ces résultats soulèvent diverses interrogations sur le recours aux services réguliers d'orientation offerts dans les collèges ainsi que cette idée d'un collège « orientant ». Du coup, ils soulignent toute l'importance de la mission d'OSP au collégial, tout particulièrement à la première session.

FIGURE 5



4. QU'EST-CE QUI COMPTE DANS LA RÉOLUTION DE L'INDÉCISION À LA SAI?

L'insertion d'un groupe de comparaison dans notre devis de recherche a permis de conclure à un « effet global SAI » dans l'atténuation de l'indécision à la première session. Mais quels éléments propres aux interventions d'OSP offertes en SAI au collège ou à l'étudiante ou l'étudiant ont-ils contribué à ces résultats? Pour le savoir, des analyses mixtes ont été conduites. Trente-six interventions en

6. Ces résultats ont été calculés selon le modèle théorique de Forner (2009). Des analyses factorielles exploratoires ont montré certaines limites (Forner, 2010). De nouvelles analyses statistiques seront menées dans le cadre de notre recherche pour pallier cette lacune. Les résultats peuvent varier.

OSP menées à la SAI⁷ ont été répertoriées et incluses dans l'analyse statistique. En outre, suivant le cadre conceptuel de Chickering et Reisser (1993) résumé à la figure 1, les conditions éducatives reproduites en caractère gras ont fait l'objet d'un repérage dans les collèges participants. Les facteurs liés à l'étudiante ou à l'étudiant sont issus des réponses au questionnaire. Les données qualitatives découlant des entretiens téléphoniques et des groupes focalisés ont été transformées en données quantitatives⁸. Nous avons donc apparié les données récoltées auprès des étudiantes et étudiants selon les caractéristiques de leur collège.

Le tableau 2 (voir annexe) résume les facteurs qui ont un effet significatif, positif ou négatif, sur l'indécision, du début à la fin de la SAI⁹. Voici les conclusions qui s'en dégagent.

- Parmi les conditions éducatives présentes dans le collège, le fait pour le personnel enseignant ou professionnel de rencontrer l'étudiante ou l'étudiant de manière individuelle au cours de la session est associé à une amélioration de l'indécision scolaire. Cette pratique d'encadrement favorise l'échange et la réflexion sur le choix scolaire; elle permet, entre autres, de lui donner une rétroaction sur les habiletés à développer pour réussir au collège. Par contre, les collèges de grande taille (effectif étudiant de plus de 2000) ont des défis importants à relever pour contrer l'accroissement du manque de connaissance de soi, du manque de méthode de décision et des obstacles externes qui a été enregistré. Ce défi réside dans la mise en place d'unités d'appartenance plus petites dans les groupes de SAI, à l'instar des groupes-programmes, afin de favoriser les rapports nominaux entre les étudiantes et étudiants, d'une part, et le personnel enseignant ou professionnel, d'autre part, de leur permettre d'exercer différents rôles et d'apprendre à se connaître au fil de leurs expériences au collégial (Chickering et Reisser, 1993). Par exemple, rassembler les étudiantes et étudiants de SAI dans des cours (ex. : formation générale commune, cours de mise à niveau, cours dédiés à l'orientation ou aux habiletés d'étude) s'inscrit dans cette visée.

Cinq recommandations découlant de la recherche

1. Soutenir la résilience des étudiantes et étudiants à la SAI.
2. Dépister les indécis au début de la session ou même avant.
3. Tabler sur les pratiques porteuses en OSP et les diffuser dans son collège.
4. Généraliser les pratiques porteuses en OSP dans les filières régulières, auprès des étudiantes et étudiants qui ont des traits en commun avec ceux de la SAI.
5. Relever le défi « collège de grande taille ».

- Parmi les pratiques d'OSP répertoriées à la SAI, deux s'avèrent statistiquement significatives : les cours dédiés à l'orientation et les activités de préaccueil et d'analyse de besoins qui favorisent une amélioration de l'indécision professionnelle. Comme le notaient Brown et McPartland (2005), la combinaison d'un sous-ensemble de pratiques porteuses, qualifiées « d'ingrédients critiques »

7. La version préliminaire du répertoire des pratiques d'OSP menées à la SAI à la session d'automne 2009 a été diffusée sur le site Web interactif du Carrefour de la réussite [<http://www.lareussite.info/?cat=85>]. Billet intitulé *Suite des travaux de recherche portant sur l'orientation à l'arrivée au collégial*, rédigé par Nathalie Thibault le 11 février 2011. Vingt-huit des 36 interventions soumises à l'analyse y sont décrites.

8. La valeur « 1 » a été attribuée aux pratiques d'OSP ou conditions éducatives présentes dans le collège et la valeur « 0 », à leur absence.

9. Les analyses portent uniquement sur le groupe de la SAI dans lequel les pratiques d'OSP répertoriées ont été mises en place.

(*critical ingredients*), favorise le processus de choix scolaire ou de carrière¹⁰. Les cours dédiés à l'orientation comportent une diversité d'interventions en OSP, tels l'accompagnement dans la recherche d'information scolaire et professionnelle sur la toile, l'exposition à des modèles professionnels, le recours à des réflexions écrites sur l'orientation dans un journal de bord ou un compte rendu d'activité, la réalisation d'un projet professionnel où l'étudiant ou l'étudiante se familiarise avec le monde professionnel et est susceptible de vivre un succès scolaire. Ces pratiques gagneraient à être partagées dans les collèges qui offrent de tels cours (6 sur 21). Par ailleurs, mieux connaître les difficultés et besoins d'OSP des jeunes peut conduire à un meilleur ajustement des interventions. C'est la base de l'intervention en OSP.

- Parmi les facteurs liés à l'étudiante ou à l'étudiant, le fait de s'engager dans une démarche d'orientation est associé à une amélioration de l'indécision sur divers plans. La SAI offre plusieurs occasions d'inciter l'étudiante ou l'étudiant à l'action par rapport à son choix scolaire ou professionnel. Il est à noter que les démarches d'orientation réalisées avant l'entrée au cégep continuent d'avoir des effets bénéfiques et à moyen terme. Elles contribuent à l'atténuation de diverses dimensions de l'indécision au cours de la première session au collégial. Enfin, alors que les anticipations pessimistes s'accroissent dans les deux groupes, le contact avec des modèles professionnels, tant au secondaire qu'au cégep, auxquels les jeunes peuvent s'identifier, atténue cette tendance.
- Enfin, certaines formations empruntées au secondaire ont eu un effet « orientant ». C'est le cas des programmes à vocation particulière et de formation professionnelle qui sont associés à une amélioration de la connaissance de soi. Par ailleurs, l'interruption des études avant le collège (délai d'obtention du DES avant l'entrée au collège) favorise la connaissance de soi. Toutefois, elle est associée à une détérioration des obstacles externes.

CONCLUSION

La réalisation de cette recherche a contribué à combler un fossé important dans la connaissance en ce qui touche le profil des étudiantes et étudiants de SAI, leurs besoins d'OSP, les mesures mises en œuvre dans les collèges pour pallier l'indécision et les effets porteurs de certains facteurs institutionnels. En deuxième analyse, les retombées sont plus larges que celles escomptées *a priori*. L'étude des difficultés d'orientation en SAI constitue un observatoire fort éclairant de tels phénomènes. D'autres étudiantes et étudiants, ayant emprunté les filières régulières de formation au collège, partagent certaines caractéristiques avec ceux de SAI, sans pour autant faire l'objet d'un accompagnement en OSP. Ils pourraient bénéficier, entre autres, des cours dédiés à l'orientation, de l'exposition à des modèles professionnels, qui atténuerait leurs anticipations pessimistes, le cas échéant, ou de la consultation de conseillères ou conseillers d'orientation au collège, dans le but de pallier le manque d'information professionnelle.

10. Cette recherche, résumée par l'auteure, est diffusée sur le site Web de l'Association des conseillers d'orientation du collégial [<http://www.acoc.info/accueil/affichage.asp?B=933>] (Consulté le 14 juin 2011), sous la rubrique *Ressources et outils de travail*. Elle a pour titre *Les interventions en orientation : des effets modestes, un apport scientifique significatif*. Résumé de l'article de Brown et collab., 2003.

RÉFÉRENCES

BAUGNET, L. *L'identité sociale*, Paris, Dunod, 1998.

BROWN, S. D. and E. B. MCPARTLAND. « Career Interventions: Current Status and Future Directions », Dans W. B. WALSH and M. L. SAVICKAS (dir.), *Handbook of Vocational Psychology*, 3^e Ed., New York, Routledge, 2005, p. 195-226.

CHICKERING, A. W. and L. REISSER. *Education and Identity*, San Francisco, Jossey-Bass, 1993.

COMMISSION DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL. *L'évaluation des plans d'aide à la réussite dans les collèges*, Rapport synthèse, Québec, CEEC, 2004.

DANDURAND, P. et M. FOURNIER. *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*, Québec, ministère de l'Éducation, 1979.

DESGAGNÉ, S. « Le défi de production de "savoir" en recherche collaborative: autour d'une démarche de reconstruction et d'analyse de récits de pratique enseignante », Dans M. ANADON (dir.), *La recherche participative*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007, p. 89-121.

DUMONT, F. *Récit d'une émigration*, Montréal, Boréal, 1997.

FORNER, Y. *EDV. Épreuve de décision vocationnelle*, Paris, Eurotests éditions, 2009.

FORNER, Y. « L'évaluation de l'indécision vocationnelle: l'EDV-9 (forme S) », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 39, n° 4, III-XXIII, 2010.

KAMANZI, P. C., P. DORAY, S. BONIN, A. GROLEAU et J. MURDOCH. « Les étudiants de première génération dans les universités: l'accès et la persévérance aux études au Canada », *Canadian Journal of Higher Education*, vol. 40, 2010, p. 79-122.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. *Des collèges pour le XXI^e siècle. L'enseignement collégial québécois: orientations d'avenir et mesures de renouveau*, Québec, gouvernement du Québec, 1993.

PASCARELLA, E. T. et T. TEREZINI. *How College Affects Students: A Third Decade of Research*, San Francisco, Jossey-Bass, 2005.

PICARD, F., N. BOUTIN et I. SKAKNI. « La session d'accueil et d'intégration: un nouveau parcours d'accès à l'enseignement supérieur québécois », *Éducation et Sociétés*, vol. 26, n° 2, 2010, p. 29-43.

ANNEXE

TABLEAU 2

FACTEURS ASSOCIÉS AU PARCOURS D'ORIENTATION À LA SAI, AUTOMNE 2009, RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES*		
FACTEURS LIÉS AU COLLÈGE OU À L'ÉTUDIANT	INDÉCISION OU SES SOURCES	EFFET OBSERVÉ
CONDITIONS ÉDUCATIVES PRÉSENTES DANS LE COLLÈGE		
<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de suivi et de bilan en cours de session - Taille du collège (grande taille) 	<ul style="list-style-type: none"> Indécision scolaire Manque de connaissance de soi Manque de méthode de décision Obstacles externes 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration Détérioration Détérioration Détérioration
INTERVENTIONS EN OSP DANS LE COLLÈGE		
<ul style="list-style-type: none"> - Cours à unités : 60% ou plus de contenu d'OSP - Activité de préaccueil et analyse de besoins d'OSP 	<ul style="list-style-type: none"> Indécision professionnelle Indécision professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration Amélioration
FACTEURS LIÉS À L'ÉTUDIANTE OU À L'ÉTUDIANT		
<p>... à ses démarches d'OSP au collège</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir consulté un conseiller d'orientation - Avoir lu de l'information professionnelle - Avoir consulté une personne en emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'information professionnelle Manque d'information professionnelle Anticipations pessimistes 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration Amélioration Amélioration
<p>... à ses démarches d'OSP avant le collège</p> <ul style="list-style-type: none"> - En avoir parlé avec des amis - Avoir rempli un questionnaire d'intérêt ou d'aptitudes - Avoir réalisé un nombre élevé de démarches d'OSP - Avoir assisté à une conférence de travailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> Indécision scolaire Manque de connaissance de soi Manque de méthode de décision Anticipations pessimistes 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration Amélioration Amélioration Amélioration
<p>... à son parcours au secondaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir suivi un programme à vocation particulière - Avoir suivi un programme de formation professionnelle - Avoir obtenu son DES depuis plus d'un an et moins de deux ans (interruption d'études) - Avoir interrompu ses études avant le collège 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de connaissance de soi Manque de connaissance de soi Manque de connaissance de soi Obstacles externes 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration Amélioration Amélioration Détérioration
<p>... à ses caractéristiques personnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être une femme 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de connaissance de soi 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration

* Résultats statistiquement significatifs au seuil de $p = ,05$. Voir la note 6.